



MICROFINANCE
EXPERTISE

La trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance engendre-t-elle des « mauvaises » pratiques pour le secteur ?

ADA, décembre 2010

Sophie Wiesner, David Quien

Le Support de Discussion est une publication périodique éditée par ADA.
Cette publication a été écrite par Sophie Wiesner et David Quien.

ADA remercie chaleureusement tous les bailleurs de fonds qui ont communiqué leurs informations en vue de cette recherche et ont ainsi permis la publication de cet ouvrage.

La présente publication est protégée par les dispositions de la loi luxembourgeoise du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données.

Aucun article ou partie de cette publication ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite de ses auteurs.

Les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne sont l'expression que de leurs propres opinions.

ADA est une organisation non gouvernementale (ONG) spécialisée en microfinance. Depuis 15 ans, ADA partage son expertise avec ses partenaires du Nord et du Sud, dans le but de trouver des outils de qualité et innovants permettant d'élargir l'accès aux services financiers responsables pour les populations démunies à travers le monde. Par leur savoir-faire et leurs compétences, les professionnels d'ADA contribuent à faire avancer la microfinance.

Pour vous abonner, envoyer un courriel à : discussion.ada@microfinance.lu
Ce numéro peut être téléchargé sur le site Internet : www.microfinance.lu



Sous le Haut Patronage de
S.A.R la Grande-Duchesse



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération au développement

Cette édition a été publiée avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères - Coopération Luxembourgeoise pour le Développement.

Conception : Bizart
Mise en page : Daniel Schildgen, 123concept.lu

ISBN: 978-99959-690-1-1

Copyright © ADA –
décembre 2010

LES SUPPORTS DE DISCUSSION ADA

« La trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance engendre-t-elle des « mauvaises » pratiques pour le secteur ? » est le deuxième numéro de la série de Supports de Discussion publiée par ADA. Chaque Support de Discussion traite un sujet d'intérêt en relation directe avec le secteur de la microfinance. ADA distribue et présente le Support de Discussion à différents événements : conférences, séminaires et ateliers, et organise également un débat virtuel (à travers un forum en ligne) afin d'initier les discussions entre les professionnels de la microfinance. Outre le Support de Discussion, ADA publie un Document de Suivi du Support de Discussion, qui résume les réactions des participants et évalue leurs propositions d'actions futures. Nous espérons que le fait d'échanger des idées avec ADA, en particulier par le biais de ces Supports de Discussion, permettra de continuer à promouvoir des projets fructueux au sein du secteur de la microfinance, et nous comptons sur votre participation pour nous faire part de vos expériences et de votre opinion. Merci de nous écrire à : discussion.ada@microfinance.lu



TABLE DES MATIÈRES

Préface de Damian von Stauffenberg	7
Introduction	9
1. Situation du financement de la microfinance au cours des dernières années	10
2. Analyse des données : Y'a-t-il une trop forte concentration des investissements dans un nombre restreint d'institutions de microfinance ?	11
2.1 Financement par les VIM	11
2.2 Financement des IMF des groupe 1, groupe 2 et groupe 3	13
3. Argumentation : La trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance engendre-t-elle des « mauvaises » pratiques pour le secteur ?	16
3.1 Point de vue des VIM	16
3.2 Point de vue des IMF des groupe 1, groupe 2 et groupe 3	17
4. Développement du secteur de la microfinance au cours des prochaines années	18
Conclusion	19
Bibliographie	20



PRÉFACE

par Damian von Stauffenberg, Directeur de MicroRate

Chérie depuis longtemps par les institutions de développement, les médias et, il est vrai, même par les investisseurs privés, la microfinance se retrouve soudainement au centre des débats : les institutions de microfinance (ou « IMF » pour les spécialistes) aident-elles vraiment les pauvres ou les exploitent-elles ?

Les agences de notation offrent un point de vue unique pour chercher les réponses à cette question. Depuis 1996, MicroRate a évalué des centaines d'IMF, et d'après l'expérience accumulée, je peux dire avec conviction que l'agitation anxieuse que nous constatons actuellement et l'enthousiasme frénétique pour la microfinance qui l'a précédée, sont deux réactions tout à fait exagérées. La microfinance n'a jamais eu et n'aura jamais le pouvoir d'éradiquer la pauvreté dans le monde, de même que la microfinance commerciale n'est pas maudite au point d'exploiter ses clients. Comme toutes les contre-vérités, ces deux affirmations contiennent suffisamment d'éléments de vérité pour être plausibles. D'une part, le microcrédit est réellement utile à l'amélioration de la vie des pauvres mais il ne permet pas d'éliminer toutes les causes de la pauvreté, et d'autre part, il est vrai que le crédit est une arme à double tranchant qui, mise dans les mains de prêteurs incompetents ou sans scrupules, rendra les pauvres encore plus pauvres. La microfinance est donc confrontée au double défi de modérer les attentes et de contrôler les abus.

Ce document explore les problèmes relatifs au financement des institutions de microfinance, or, le terme « problèmes de financement » suggère la rareté. Mais c'est à la conclusion opposée que ce document aboutit : en effet, il y a souvent trop d'argent. Ne vous imaginez pas que toutes les institutions de microfinance sont abreuvées d'une manne financière, la plupart d'entre elles ne sont pas dans ce cas. Mais celles qui trouvent leurs financements au niveau international – une minorité d'entre elles mais qui rassemble presque la totalité des grandes institutions – ont des difficultés à absorber tous les crédits qui leur sont proposés. La raison à cela ? Au cours des trois dernières années, les IMF ont réduit leur rythme de croissance. Elles continuent à croître rapidement, mais elles ne doublent plus leur taille tous les deux ans comme la plupart d'entre elles le faisaient alors. En même temps, le secteur de la finance dans de nombreux pays en développement connaît un niveau de liquidité surprenant. Cette situation a permis à la plupart des IMF d'emprunter facilement et à bas prix sur le marché local. La combinaison de ces deux tendances a réduit la demande de financements internationaux. Toutefois, l'offre de financements de ce type continue à progresser ; les véhicules d'investissement en microfinance (ou « VIM »), en particulier, poursuivent leur croissance et se montrent plus agressifs dans leur offre de crédit envers les IMF.

On pourrait néanmoins se demander si le surplus de financement n'est pas un problème que tout le monde souhaiterait avoir. Mais pour les institutions financières, la réponse est « absolument pas » ! En effet, un volume excessif de financements entraîne tout un lot de problèmes : les institutions grandissent plus vite que la prudence ne le recommande, la pression dont elles font l'objet les incite à revoir à la baisse leurs critères d'octroi de prêts, et on observe un nombre toujours plus important d'IMF se faisant concurrence pour le même groupe de clients, entraînant un surendettement de ces derniers. Les financeurs d'IMF, tant publics que privés, apprennent petit à petit à traiter ces problèmes, tout comme les IMF. Les études comme celle qui nous est proposée ici permettront d'accélérer le processus d'apprentissage et conduiront, espérons-le, à des actions effectives.



INTRODUCTION

Le secteur de la microfinance connaît une croissance continue depuis de nombreuses années. Après un ralentissement modéré lors de la crise financière récente, il semble que cette tendance va se poursuivre dans l'avenir.

Les financements, en particulier ceux des véhicules d'investissement en microfinance (VIM), ont accompagné cette croissance en renforçant certains aspects positifs. Aujourd'hui, ils existent dans toutes les régions du monde des institutions de microfinance (IMF) financièrement et socialement très performantes, et l'on constate aussi la création de plus d'IMF innovantes et saines. D'autre part, un nombre considérable de personnes, auparavant exclues du système financier, ont maintenant la possibilité d'accéder à des produits et services sophistiqués et, grâce au microcrédit, à l'épargne, à l'assurance et à d'autres outils de gestion financière, de sortir de la pauvreté.

Toutefois, les financements, en particulier ceux des VIM, n'ont pas accompagné la croissance du secteur dans une égale mesure et peuvent donc avoir également renforcé certains aspects négatifs de cette croissance. On dit souvent que la plupart des VIM sont orientés exclusivement vers les IMF les plus grandes, les plus anciennes et les plus matures, et que seule une minorité d'entre eux finance aussi des IMF plus petites, plus jeunes et moins matures. Cependant, ce choix quelque peu « négligent » des institutions par les VIM pourrait se traduire par un choix quelque peu « négligent » des clients et projets par les IMF elles-mêmes. Les IMF les plus grandes, les plus anciennes et les plus matures pourraient croître plus vite et devenir plus compétitives, mais elles pourraient aussi devenir moins rigoureuses dans l'analyse et le suivi de leurs clients et de leurs projets, en offrant des prêts plus risqués, des crédits à la consommation ou pour d'autres finalités non productives, ce qui pourrait entraîner des problèmes de remboursement et du surendettement. Les IMF plus petites, plus jeunes et moins matures, quant à elles, risquent d'avoir moins d'opportunités pour croître et devenir plus compétitives et elles auraient moins de chance de survie dans leur environnement. Cela risque de les conduire à pénétrer des zones moins fiables, à s'adresser aux clients en bas de l'échelle du marché et à proposer des produits et services plus risqués ce qui entraînerait encore des problèmes de remboursement et du surendettement.

C'est précisément sur ces aspects que le Support de Discussion préparé par ADA se concentre. La première partie du document donne une vue d'ensemble de la situation du financement de la microfinance au cours des dernières années. La deuxième partie analyse certaines données sur l'orientation des VIM, nous tentons de déterminer s'il y'a une trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'IMF. La troisième partie du document donne les arguments du point de vue des VIM et de celui des IMF, nous tentons de déterminer si la trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance peut en effet engendrer des mauvaises pratiques pour le secteur. Enfin, la quatrième partie du document propose des suggestions de développement pour le secteur de la microfinance au cours des prochaines années.

L'objectif de ce document est d'initier un débat entre les professionnels de la microfinance du monde entier et tous les lecteurs sont cordialement invités à contacter ADA pour communiquer leurs idées, leurs commentaires ou leurs questions en envoyant un email à : discussion.ada@microfinance.lu.

1. Situation du financement de la microfinance au cours des dernières années

La première partie du Support de Discussion présente une vue générale de la situation des financements en microfinance au cours des dernières années.

Comme l'indiquent les données de 2008, 2009 et 2010, la situation s'est améliorée de façon continue au cours des dernières années : le financement en provenance des bailleurs de fonds, des fondations et des investisseurs (c'est à dire des sources de financement primaires, exception faite des intermédiaires) comme en provenance des VIM (c'est à dire des sources de financement secondaires) s'est accru.

En ce qui concerne les **sources de financement primaires**, l'enquête 2008 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance¹, menée auprès de 54 participants (parmi lesquels des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, des fondations, des institutions financières d'aide au développement, des investisseurs individuels et investisseurs institutionnels), a montré qu'un volume de 11,7 milliards de dollars avait été consacré à la microfinance en 2007. Les six financeurs les plus importants ont contribué à ce volume global à plus de 50% ; et si on analyse les données au niveau régional, on constate que l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, ainsi que l'Asie du Sud ont reçu presque 50% des financements. Les instruments de financement majeurs comportaient des prêts, des fonds propres, des garanties de prêts et des subventions, sachant que les prêts sont l'instrument le plus utilisé avec 63% du financement global.

Il ne semble pas que la crise financière ait affecté de façon significative le soutien apporté à la microfinance par les sources de financement primaires. L'enquête 2009 du CGAP² menée auprès de 61 participants a montré que les engagements de financement en faveur de la microfinance avaient augmenté de 24%, atteignant un montant de 14,8 milliards de dollars en 2008. Les engagements étaient répartis environ à parts égales entre bailleurs de fonds et investisseurs, ce qui témoigne de l'importance grandissante de ces derniers. Les cinq financeurs les plus importants contribuaient toujours à 50% du volume global ; et au niveau régional, on constate que l'Asie du Sud ainsi que l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale demeuraient les principales régions bénéficiaires. À nouveau, environ deux tiers des engagements de financement globaux étaient pris sous la forme de prêts, suivis par les subventions (17%), par les fonds propres (11%) puis par les garanties (5%).

En ce qui concerne les **sources de financement secondaires**, les chiffres relevés sont tout aussi édifiants³. Comme le montre l'enquête annuelle sur les VIM menée par MicroRate, les actifs totaux des VIM ont enregistré une croissance impressionnante de 97% en 2007, atteignant 3,9 milliards de dollars. En 2008, la croissance s'est maintenue au taux de 28%, soit un volume de 4,9 milliards de dollars ; elle s'est poursuivie en 2009 avec 22%, atteignant plus de 6 milliards de dollars. On observe un ralentissement de cette croissance de 2007 à 2008, puis de nouveau de 2008 à 2009. Néanmoins, les chiffres demeurent considérables si l'on prend en compte le fait que, même en temps de crise, 11 nouveaux VIM ont été créés et ont attiré des financements supplémentaires pour un montant supérieur à 1 milliard de dollars.

En outre, comme le montre l'enquête 2009 du CGAP sur les VIM, les cinq VIM les plus importants ont représenté environ 50% des actifs gérés de 2007 à 2009. Les investissements issus des VIM ciblaient surtout l'Europe de l'Est, ainsi que l'Amérique Latine, et les supports à rendement fixe dominaient, avec une croissance forte des fonds propres.

¹ Voir CGAP (2008).

² Voir CGAP (2009a).

³ Voir MicroRate (2010), CGAP (2009b) .

2. Analyse des données : Y'a-t-il une trop forte concentration des investissements dans un nombre restreint d'institutions de microfinance ?

Après avoir décrit les aspects positifs de la croissance du financement de la microfinance au cours des dernières années, nous devons également considérer les aspects négatifs de ce phénomène.

D'après l'enquête de MicroRate sur les VIM mentionnée ci-dessus⁴, le fait que les VIM aient des difficultés à trouver des débouchés de placement est préoccupant. Selon les auteurs de cette enquête, la proportion des actifs de VIM placés dans la microfinance diminue, tandis que la liquidité des VIM s'accroît, et cette tendance ne semble pas se modifier.

De plus, selon une étude menée par le MIX (Microfinance Information Exchange)⁵, non seulement le volume de financement par les VIM, les investisseurs, les fondations et les bailleurs de fonds est trop important, mais seules quelques IMF bénéficient de ces investissements. Et il semble que cette tendance ne vas pas changer.

Nous voici maintenant dans la deuxième partie de ce document, où nous analysons certaines données relatives à l'orientation des fonds de microfinance. Nous allons tenter de déterminer si la majeure partie du financement n'est effectivement injectée que dans un petit nombre d'IMF, à savoir les IMF les plus anciennes et les plus matures, et si la partie minimale restante est injectée dans la plupart des IMF, à savoir les IMF plus jeunes et moins matures. Pour ce faire, il convient d'abord d'étudier les 7 principaux VIM, puis les IMF des groupe 1, groupe 2 et groupe 3 définis.

2.1 Financement par les VIM

À l'aide de la base de données mise à disposition par le MIX, nous avons classé tous les financeurs en fonction de leurs fonds injectés dans la microfinance et identifié les 10 premiers financeurs de ce classement. Parmi les 10 financeurs les plus importants, nous avons identifié 7 VIM et avons analysé les montants d'encours de placement dans les institutions de microfinance en 2007, 2008 et 2009⁶.

En 2007, comme le montre le Tableau 1, les 7 principaux VIM ont financé 405 IMF pour un montant de 1,07 milliards de dollars d'encours. En 2008, ils ont financé 508 IMF pour un montant de 1,57 milliards de dollars d'encours, et en 2009, ils ont financé 574 IMF, pour un montant de 1,60 milliards de dollars d'encours.

NOMBRE D'IMF FINANÇÉES, MONTANTS TOTAUX DES ENCOURS DE PLACEMENT ET MONTANTS MOYENS EN PROVENANCE DES 7 VIM PRINCIPAUX DE 2007 À 2009 TABLEAU 1

	2007	Taux de croissance 2007-2008	2008	Taux de croissance 2008-2009	2009
Nombre d'IMF financées	405	25,43%	508	12,99%	574
Montants totaux des encours (en milliers de dollars)	1 066 296	47,54%	1 573 240	1,53%	1 597 321
Montants moyens des encours (en milliers de dollars)	2 633	17,62%	3 097	-10,14%	2 783

Le nombre total d'IMF financées par les 7 principaux VIM a donc augmenté de 25% entre 2007 et 2008, puis de 13% entre 2008 et 2009. Cependant, les montants moyens des encours des 7 principaux VIM ont augmenté de 48% entre 2007 et 2008, puis seulement de 2% entre 2008 et 2009, c'est à dire en période de crise financière. Ces évolutions sont illustrées sur le Graphique 1.1 et le Graphique 1.2.

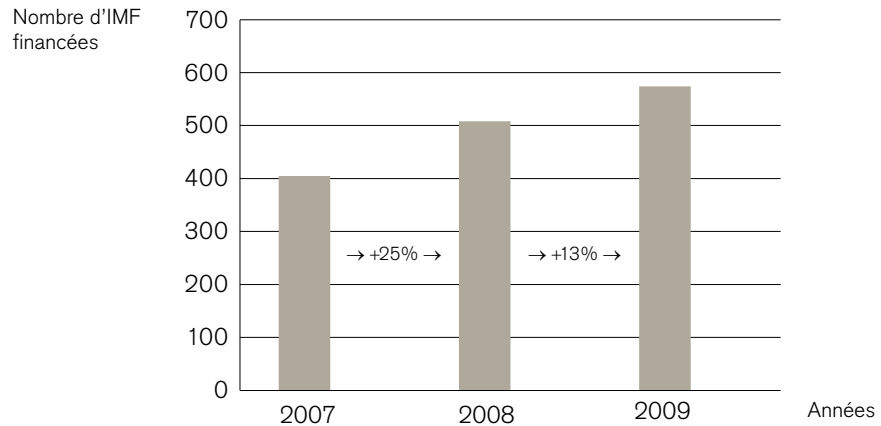
⁴ Voir MicroRate (2010).

⁵ Voir MIX (2010 a).

⁶ Nous n'avons malheureusement pas pu effectuer l'analyse des 10 financeurs dans leur ensemble car seuls 8 d'entre eux nous ont communiqué des informations complètes.

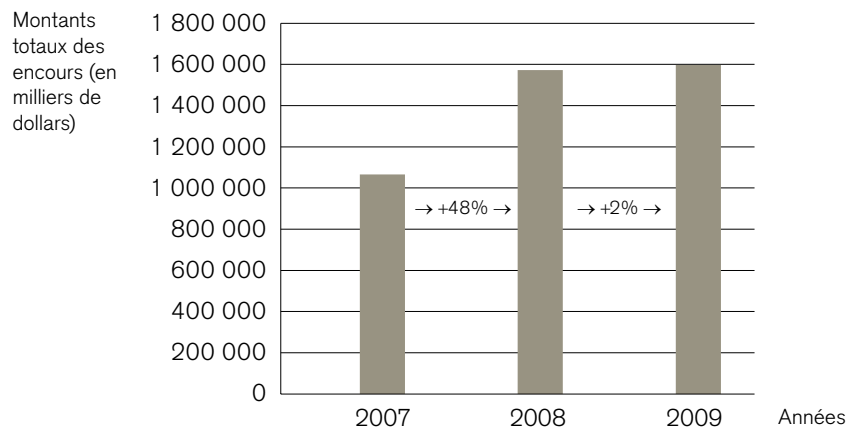
GRAPHIQUE 1.1 NOMBRE D'IMF FINANÇÉES PAR LES 7 PRINCIPAUX VIM DE 2007 À 2009

Les 7 principaux VIM ont financé 405 IMF en 2007, 508 IMF en 2008 et 574 IMF en 2009. Le nombre total d'IMF financées a donc augmenté de 25% de 2007 à 2008, et de 13% de 2008 à 2009.



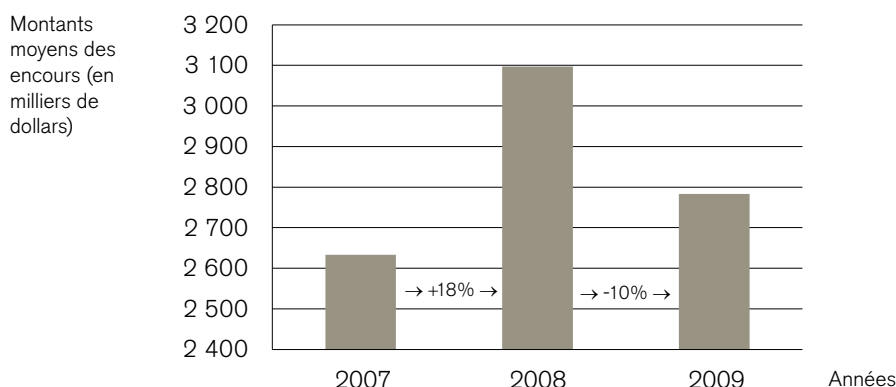
GRAPHIQUE 1.2 MONTANTS TOTAUX DES ENCOURS DES 7 PRINCIPAUX VIM DE 2007 À 2009

Les montants totaux des encours des 7 principaux VIM étaient de 1,07 million de dollars en 2007, 1,57 million de dollars en 2008 et 1,60 million de dollars en 2009. Les montants totaux des encours ont donc augmenté de 48% de 2007 à 2008, et de 2% de 2008 à 2009, c'est à dire en période de crise financière.



Les montants moyens des encours des 7 principaux VIM étaient de 2,63 millions de dollars en 2007, de 3,10 millions de dollars en 2008 et de 2,78 millions de dollars en 2009. Il en résulte une augmentation d'environ 500 mille dollars, soit 18%, entre 2007 et 2008, mais une diminution d'environ 300 mille dollars, soit 10%, entre 2008 et 2009, c'est à dire en période de crise financière. Ces évolutions sont illustrées sur le Graphique 2.

MONTANTS MOYENS DES ENCOURS DES 7 PRINCIPAUX VIM DE 2007 À 2009



GRAPHIQUE 2

Les montants moyens des encours des 7 VIM principaux étaient de 2,63 millions de dollars en 2007, de 3,10 millions de dollars en 2008 et de 2,78 millions de dollars en 2009. Les montants des encours ont donc augmenté de 18% de 2007 à 2008, mais ont baissé de 10% de 2008 à 2009, c'est à dire en période de crise.

L'évolution du nombre d'IMF financées et des montants totaux des encours à destination des IMF entre 2007 et 2009 montre que les 7 principaux VIM ont continué à soutenir la croissance du secteur de la microfinance même pendant la crise financière.

Cependant, le pourcentage relativement élevé des montants moyens des encours à destination des IMF au cours de la même période montre que ce soutien était orienté davantage vers les institutions les plus grandes, les plus anciennes et les plus matures que vers les institutions plus petites, plus jeunes et moins matures. Cette situation est encore plus marquante si l'on considère les données qui suivent.

2.2 Financement des IMF des groupe 1, groupe 2 et groupe 3

À l'aide de la base de données mise à disposition par le MIX, nous avons classé toutes les IMF selon leurs actifs totaux puis nous les avons examinées de plus près : les 250 premières IMF détenaient des actifs totaux supérieurs à 30 millions de dollars, elles formaient ce que nous avons appelé dans ce Support de Discussion le « groupe 1 » ; les IMF 251 à 400 détenaient des actifs totaux compris entre 30 millions et 10 millions de dollars, elles formaient le « groupe 2 » ; et les IMF 401 et suivantes détenaient des actifs totaux inférieurs à 10 millions de dollars, elles formaient le « groupe 3 »⁷.

En 2007, comme le montre le Tableau 2, les montants des encours des 7 principaux VIM investis dans les IMF du groupe 1 étaient d'environ 918 millions de dollars, tandis que les montants des encours investis dans les IMF du groupe 2 et du groupe 3 étaient respectivement d'environ 102 millions et 46 millions de dollars. De la même manière, en 2008, les montants des encours investis dans les IMF du groupe 1 ont atteint 1,37 milliard de dollars, tandis que les montants des encours pour les IMF du groupe 2 étaient de 151 millions de dollars et que les montants des encours pour les IMF du groupe 3, de 56 millions de dollars. À nouveau, en 2009, les IMF du groupe 1 ont bénéficié de montants des encours de 1,36 milliard de dollars, celles du groupe 2 de 156 millions de dollars et celles du groupe 3 de 78 millions de dollars.

⁷ Nous avons utilisé cette classification car il n'existe pour le moment, dans le secteur, aucune définition claire et unique d'une organisation de niveau « Tier 1 », « Tier 2 » et « Tier 3 ».

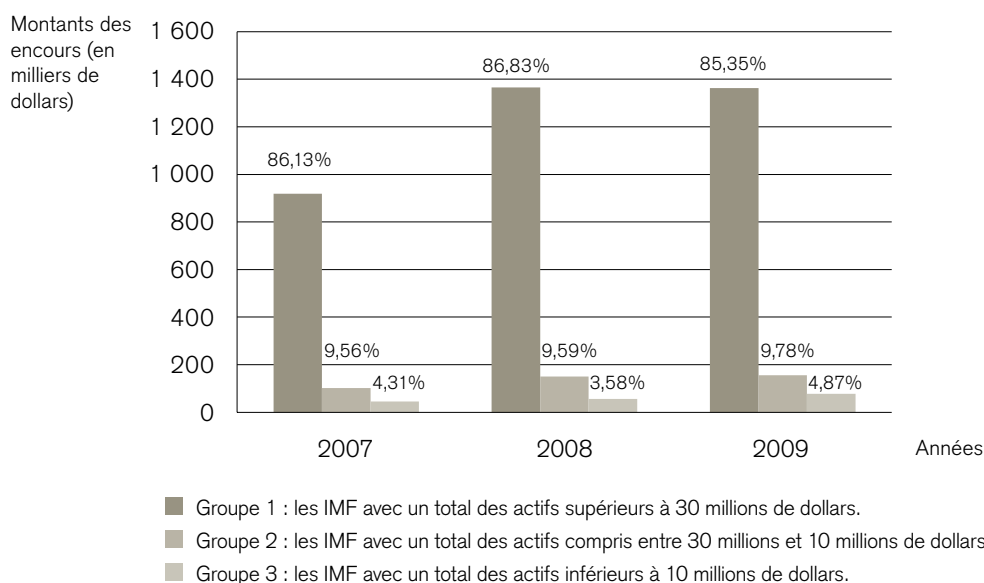
TABEAU 2 MONTANTS DES ENCOURS DES 7 PRINCIPAUX VIM DE 2007 À 2009 PAR GROUPES D'IMF

	2007		2008		2009	
	Montants des encours (en milliers de dollars)	Pourcentage total	Montants des encours (en milliers de dollars)	Pourcentage total	Montants des encours (en milliers de dollars)	Pourcentage total
Groupe 1 MFIs	918 343	86,13%	1 366 088	86,83%	1 363 365	85,35%
Groupe 2 MFIs	101 902	9,56%	150,817	9,59%	156 196	9,78%
Groupe 3 MFIs	46 052	4,31%	56 335	3,58%	77 760	4,87%
Total	1 066 296	100%	1 573 240	100%	1 597 321	100%

Donc, chaque année de 2007 à 2009, les montants des encours investis dans les IMF du groupe 1 représentaient 86% des montants totaux des encours, ceux investis dans les IMF du groupe 2 représentaient 10%, alors que ceux investis dans les IMF du groupe 3 représentaient seulement 4%. Cette répartition est illustrée sur le Graphique 3.

GRAPHIQUE 3 MONTANTS DES ENCOURS DES 7 PRINCIPAUX VIM DE 2007 À 2009 PAR GROUPES D'IMF

Chaque année de 2007 à 2009, les montants des encours investis dans les IMF du groupe 1 représentaient 86% des montants totaux des encours, les montants investis dans les encours des IMF du groupe 2 représentaient 10%, et les encours investis dans les IMF du groupe 3 représentaient seulement 4%.



Le financement par les VIM en 2007, 2008 et 2009 ne ciblait pas seulement les IMF d'un groupe particulier mais il visait également des régions spécifiques dans le monde.

En particulier, nous avons constaté que l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale (EEAC), ainsi que l'Amérique Latine et les Caraïbes (ALC) ont le plus bénéficié de ces investissements, suivies par l'Asie de l'Est et le Pacifique (AEP).

Le Tableau 3 montre les montants des encours investis par les 7 principaux VIM selon les différentes régions du monde, entre 2007 et 2009. Comme nous pouvons le voir, les montants des encours investis dans les IMF d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale (EEAC) ont atteint 49% des montants totaux des encours en 2007, 48% en 2008 et 45% en 2009. De plus, les montants des encours investis dans les IMF d'Amérique Latine et des Caraïbes (ALC) ont atteint 22% des montants totaux des encours en 2007, 24% en 2008 et 23% en 2009. Enfin, les montants des encours investis dans les IMF d'Asie de l'Est et du Pacifique (AEP) ont atteint 7% des montants totaux des encours en 2007, 10% en 2008 et 8% en 2009.

MONTANTS DES ENCOURS DES 7 PRINCIPAUX VIM DE 2007 À 2009 PAR RÉGIONS DU MONDE

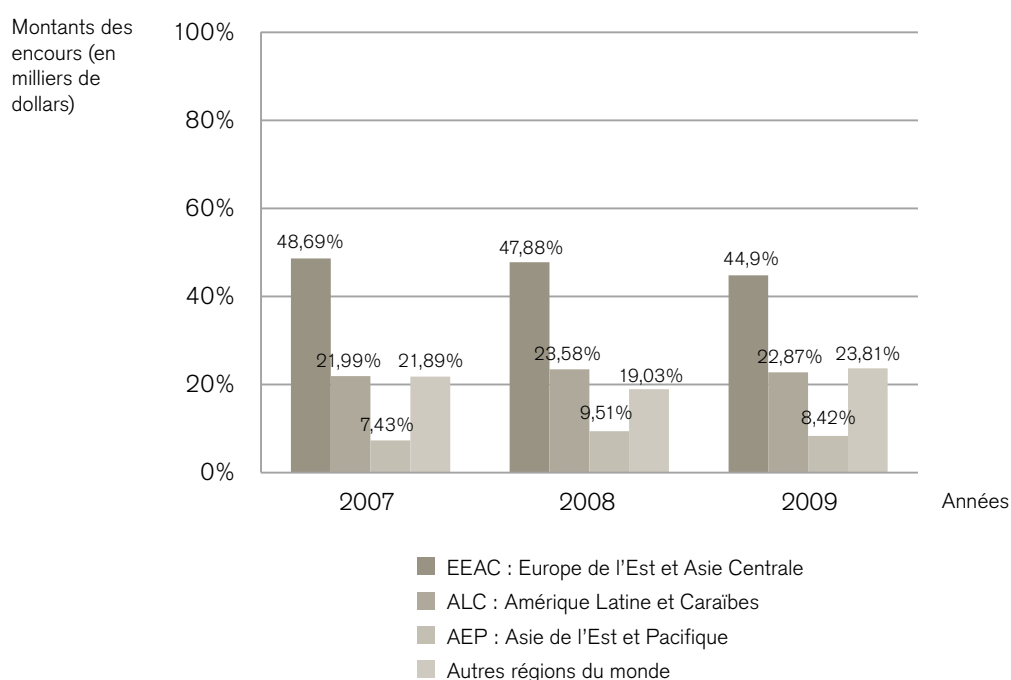
TABLEAU 3

	2007		2008		2009	
	Montants des encours (en milliers de dollars)	Pourcentage total	Montants des encours (en milliers de dollars)	Pourcentage total	Montants des encours (en milliers de dollars)	Pourcentage total
EEAC	519 166	48,69%	753 222	47,88%	717 193	44,90%
ALC	234 451	21,99%	370 978	23,58%	365 258	22,87%
AEP	79 278	7,43%	149 663	9,51%	134 497	8,42%
Autres	233 401	21,89%	299 377	19,03%	380 373	23,81%
Total	1 066 296	100%	1 573 240	100%	1 597 321	100%

Donc, chaque année de 2007 à 2009, la proportion des montants des encours investis dans les IMF d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale (EEAC), d'Amérique Latine et des Caraïbes (ALC), ainsi que d'Asie de l'Est et du Pacifique (AEP), ensemble, a atteint 78 %, tandis que la proportion restante investie dans les autres régions du monde a atteint 22 %. Cette répartition est illustrée sur le Graphique 4.

MONTANTS DES ENCOURS DES 7 PRINCIPAUX VIM DE 2007 À 2009 PAR RÉGIONS DU MONDE

GRAPHIQUE 4



Chaque année de 2007 à 2009, la proportion des montants des encours investis dans les IMF d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale (EECA), d'Amérique Latine et des Caraïbes (LAC), ainsi que d'Asie de l'Est et du Pacifique (EAP), ensemble, a atteint 78%, tandis que la proportion investie dans les autres régions du monde a atteint 22%.

La répartition des fonds des VIM montre que la majeure partie de ce type d'investissement est en effet concentrée dans les IMF les plus anciennes et les plus matures dans les régions du monde où le marché est le plus mature, alors que seulement une partie minoritaire est orientée vers des IMF plus jeunes et moins matures dans les régions du monde où le marché est moins mature. En d'autres termes, il semble qu'il y ait en effet de bonnes raisons pour conclure qu'il y a une trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance.

3. Argumentations: La trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance engendre-t-elle des « mauvaises » pratiques pour le secteur ?

Après avoir démontré que la majeure partie des financements en provenance des 7 principaux VIM était orientée vers les IMF du groupe 1, à savoir les plus anciennes et les plus matures, et que seule une partie minoritaire de ces financements était orientée vers les IMF des groupes 2 et 3, à savoir des plus jeunes et moins matures, il faut maintenant envisager les conséquences possibles d'une telle tendance.

D'après les informations communiquées par le Microfinance Open Book Blog⁸, les crises du microcrédit au Nicaragua, au Maroc, en Bosnie-Herzégovine, au Pakistan et très récemment en Inde, témoignent de l'éclatement d'une « bulle » de la microfinance, laquelle a été générée par des IMF qui avaient accordé des prêts de plus en plus importants à leurs clients sans même leur demander s'ils avaient la capacité de les supporter. Toutefois, comme l'admettent les professionnels de la microfinance lors d'entretiens, de présentations et de conversations informelles⁹, cette « bulle » est liée à une autre « bulle », laquelle a été générée par des financeurs qui ont accordé des prêts de plus en plus importants aux IMF sans leur demander non plus si elles avaient la capacité de les supporter.

Dans cette troisième partie du Support de Discussion, nous proposons des arguments pour alimenter les discussions et déterminer si la trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance engendre effectivement des « mauvaises » pratiques pour le secteur. Pour ce faire, il convient d'évaluer la situation du point de vue des VIM en premier lieu, puis du point de vue des IMF des groupe 1, groupe 2 et groupe 3 en second lieu.

3.1 Point de vue des VIM

De nos jours, les **VIM** font face à la réalité suivante¹⁰:

Les VIM reçoivent de plus en plus de fonds en provenance d'investisseurs variés ayant des objectifs d'investissement différents. Chaque VIM est donc obligé d'élaborer une stratégie détaillée pour satisfaire les attentes des investisseurs institutionnels comme des investisseurs individuels. Les VIM sont dans une situation où la masse de financement est importante, mais où les objectifs de placement sont aussi ambitieux, et cela risque de conduire les VIM à sélectionner les IMF avec beaucoup « moins d'attention ».

Les VIM sont dans une situation où la masse de financement est importante, mais où les objectifs de placement sont aussi ambitieux, et cela risque de conduire les VIM à sélectionner les IMF avec beaucoup « moins d'attention ».

Lorsque les VIM recherchent des IMF susceptibles de recevoir un financement, ils s'aperçoivent que la plupart (même si ce n'est pas la totalité) des IMF du groupe 1 sont réglementées et suivies régulièrement par une autorité financière selon des critères prédéfinis. Ces IMF ont déjà effectué des notations financières et sociales, de sorte que les informations et données relatives à leur performance passée sont suffisantes. Dans ce contexte, il est relativement facile et rapide d'estimer leur potentiel futur, et le financement de ces IMF semble comporter peu de risques. De plus, les relations avec les IMF du groupe 1 semblent être professionnelles. À l'inverse, les financeurs s'aperçoivent que la majorité (même si ce n'est pas la totalité) des IMF du groupe 2 et du groupe 3 ne sont pas réglementées ni suivies régulièrement par une autorité de surveillance. Elles n'ont pas non plus subi de notations financières ou sociales, et les informations et données relatives à leur performance passée ne sont pas suffisantes. Dans ce contexte, le processus d'évaluation de leur potentiel futur est relativement lent et difficile, et le financement de ces IMF semble comporter des risques plus élevés. De plus, les relations avec les IMF des groupes 1 et 2 semblent être caractérisées par un niveau d'assistance élevé (cela est vrai dans le domaine de la gestion, de l'informatique, etc.).

⁸ Voir le Microfinance Open Book Blog (2010).

⁹ Voir SOS Faim (2010), Microfinance Focus (2010) .

¹⁰ Voir Microfinance Focus (2010).

3.2 Point de vue des IMF des groupe 1, groupe 2 et groupe 3

Les IMF font face à la réalité suivante¹¹:

Les **IMF du groupe 1** connaissent les financeurs et sont connues de ces derniers, elles sont capables de produire et de diffuser des informations et des données sur leur institution, et sont donc en mesure d'établir les relations de financement adéquates au bon moment. Elles sont dans une situation où elles disposent de fonds abondants et peuvent facilement accéder à de nouvelles sources de financement. Cela leur permet de croître d'autant plus vite, de devenir d'autant plus rentables et de proposer des produits et services d'autant plus compétitifs. Toutefois, comme pour les VIM, les IMF du groupe 1 subissent aussi une pression pour placer leurs fonds, et cela risque de les conduire à ne pas être « suffisamment sélectives » vis-à-vis de leurs clients.

À notre avis, les IMF du groupe 1 risquent de continuer à s'engager dans des activités se chevauchant, c'est-à-dire qu'elles risquent de continuer à se concentrer sur les mêmes zones, les mêmes clients, et de proposer les mêmes produits et services, or cela risque d'inciter les clients à multiplier les emprunts. De plus, les IMF du groupe 1 pourraient proposer des crédits à la consommation et des prêts à des fins non productives, elles pourraient devenir moins rigoureuses dans l'analyse et le suivi de leurs clients et de leurs projets, or cela risque d'inciter les clients à s'endetter au-delà de leurs capacités. En conséquence, l'abondance de fonds dont bénéficient les IMF du groupe 1 risque de contribuer au surendettement de leurs clients et à leur propre faillite¹².

Les **IMF des groupe 2 et groupe 3** sont dans une situation différente. Il leur est difficile de trouver de nouvelles sources de financement. Les financeurs établissent des critères minimums en termes d'âge, de taille et de performance des institutions. Cependant, ils appliquent souvent les mêmes critères pour le groupe 1 des IMF que pour les groupes 2 et 3. Les IMF des groupes 2 et 3 ne sont pas encore en mesure de satisfaire ces exigences ou, ne peuvent fournir les informations demandées. Il leur est donc difficile et coûteux d'établir une relation de financement productive au moment où elles le souhaitent. Elles sont dans une situation où elles disposent de peu de fonds et ont un accès limité à de nouvelles sources de financement. Cela ne leur permet pas de croître rapidement, de gagner en rentabilité et de proposer des produits et services compétitifs, et cela risque aussi de conduire les IMF des groupes 2 et 3 à ne pas être « suffisamment sélectives » vis-à-vis de leurs clients.

À notre avis, les IMF des groupes 2 et 3 risquent de perdre leurs chances de survie dans l'environnement où elles opèrent, et d'être obligées de pénétrer des zones moins fiables, à s'adresser aux clients en bas de l'échelle du marché et à proposer des produits et services plus risqués. Si cette stratégie est parfois délibérée, elle est souvent due à un manque de ressources et d'outils nécessaires à une analyse prudente des risques. En conséquence, l'évolution dans un environnement de financements limités des IMF des groupes 2 et 3 risque de contribuer au surendettement de leurs clients et à leur propre faillite.

Sous cet angle, il semble qu'il y ait en effet un parallèle entre la sélection quelque peu « négligente » par les financeurs des institutions cibles et la sélection quelque peu « négligente » par les IMF de leurs propres clients et projets. En d'autres termes, il semble qu'il y ait de bonnes raisons pour conclure que la trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance engendre des « mauvaises » pratiques pour le secteur.

Plusieurs IMF du groupe 1 ont des fonds abondants à leur disposition et peuvent facilement accéder à de nouvelles sources de financement. Cela leur permet de croître d'autant plus vite, mais risque aussi de les conduire à ne pas être « suffisamment sélectives » vis-à-vis de leurs clients.

La plupart des IMF des groupes 2 et 3 disposent de peu de fonds et ont un accès difficile à de nouvelles sources de financement. Cela ne leur permet pas de croître rapidement, et cela risque aussi de les conduire à ne pas être « suffisamment sélectives » vis-à-vis de leurs clients.

¹¹ Voir CGAP (2010), MIX (2010a, 2010b).

¹² Voir CGAP (2010), Le Monde (2010). Comme l'indique l'article du Monde, une étude récente menée par une équipe de l'IRD-CIRAD (Institut de Recherche pour le Développement et Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) a montré qu'en général, 8 prêts sur 10 sont utilisés à des fins autres que la production.

4. Développement du secteur de la microfinance dans les années à venir

Il convient ici d'insister sur le fait qu'une concurrence équitable en termes de financements entre les IMF ne poserait pas de problèmes, c'est à dire une concurrence où les « meilleures » IMF recevraient des fonds importants et les IMF « médiocres » recevraient de petits montants. Une concurrence équitable conduisant à la consolidation du secteur de la microfinance et à l'élimination des institutions aux performances inférieures et au potentiel réduit serait, dans une certaine mesure, plutôt appréciable. Le problème réside dans le fait qu'il n'existe justement pas de concurrence équitable en termes de financements entre les IMF. Les IMF du groupe 1 ont plus facilement accès aux financements sans pour autant avoir à enregistrer les meilleures performances ni à présenter le potentiel le plus élevé ; quant aux IMF du groupe 2, elles n'ont qu'un accès restreint aux financements sans que cela ne soit toujours dû à des performances inférieures ou à un potentiel moins élevé. Dans certains cas, la performance et le potentiel des IMF du groupe 2 est même plus élevé que ceux des IMF du groupe 1. Le problème est que les VIM, dans un environnement où les financements sont abondants et sous la pression d'objectifs ambitieux de placement, risquent de sélectionner les IMF avec beaucoup « moins d'attention ». En outre, cette question ne serait pas aussi inquiétante si les IMF du groupe 1, qui disposent de fonds importants, ne s'engageaient que dans les « bonnes » pratiques et tiraient le secteur de la microfinance vers le haut. Mais le problème vient du fait que cette situation déséquilibrée du financement risque de conduire à la fois les IMF du groupe 1 et celles du groupe 2 et 3 à ne pas être « suffisamment sélectives » vis-à-vis de leurs clients, ce qui les entraîne dans des « mauvaises » pratiques en microfinance.

L'évolution décrite du secteur pose des questions qui méritent la plus grande attention si l'on souhaite que le secteur de la microfinance continue à se développer dans les années à venir. Mais comment améliorer la répartition des sources de financement auprès des IMF ? Et comment créer de nouvelles opportunités, en particulier pour les nouvelles institutions à fort potentiel ?

La création de plus de VIM avec une structure qui permet une meilleure gestion des risques pourrait être une contribution importante au développement du secteur de la microfinance dans les années à venir.

Les notations des IMF peuvent jouer un rôle prépondérant dans ce contexte, au même titre que les labels des VIM. Les notations permettent de faire connaître les forces et les faiblesses des IMF, et aident les VIM à orienter leurs placements. De la même manière, les labels permettent de faire connaître les forces et les faiblesses des VIM, et aident les investisseurs à orienter leurs placements. Les notations et les labels contribuent à la transparence au sein du secteur, mais pour qu'ils soient efficaces dans leur fonction d'outils de sélection et de discipline, il est important de définir de façon plus détaillée les informations et les données que les notations et les labels doivent contenir, définir leurs coûts, et déterminer qui doit payer leurs services.

Une autre manière de contribuer au développement du secteur de la microfinance serait d'établir un plus grand nombre de VIM avec une structure qui leur permette d'être plus efficaces dans la gestion de leurs risques, ce qui augmenterait en premier lieu leur capacité à prendre des risques (par exemple en consacrant un département du fonds à la garantie d'autres départements). Les VIM de ce type, qui existent déjà, pourraient être davantage intéressés par des IMF plus petites, plus jeunes et moins matures, ce qui permettrait à ces nouvelles-venues à fort potentiel de croître, de devenir plus rentables et de proposer des produits et services plus compétitifs.

Outre les fonds commerciaux, le secteur a encore besoin de fonds sous la forme de subventions afin de payer des services indépendants d'assistance technique, qui viendraient s'ajouter aux financements. À ces fins, il est nécessaire de créer de nouvelles structures capables d'offrir des services d'assistance technique (comme le renforcement des capacités, le soutien à la gestion, l'élaboration d'indicateurs et d'outils, etc.) en particulier aux IMF plus petites, plus jeunes et moins matures. Quant aux structures existantes, elles doivent bénéficier d'une meilleure promotion.

La réalisation de ces objectifs implique des efforts conjoints de tous les intervenants. Voyons comment relever au mieux ce défi.

CONCLUSION

Dans ce deuxième Support de Discussion ADA, nous avons analysé les données relatives au financement du secteur de la microfinance et avons constaté qu'il y a une trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'IMF. Les montants moyens des encours en provenance des 7 principaux VIM étaient de 2,63 millions de dollars en 2007, de 3,10 millions de dollars en 2008 et de 2,78 millions de dollars en 2009. En outre, environ 86% des montants totaux des encours en provenance des 7 principaux VIM étaient investis dans les 250 premières IMF, tandis que 10% environ étaient investis dans les 150 IMF suivantes et que 4% seulement étaient investis dans les IMF restantes. Enfin, chaque année entre 2007 et 2009, la proportion des montants totaux des encours investis dans les IMF d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale (EEAC), d'Amérique Latine et des Caraïbes (ALC), ainsi que d'Asie de l'Est et du Pacifique (AEP), ensemble, avoisinait les 78%, alors que la proportion des montants totaux des encours investis dans les IMF des autres régions du monde était d'environ 22%.

Nous avons avancé des arguments du point de vue des VIM et du point de vue des IMF, et avons suggéré qu'il existe des raisons valables pour conclure que la trop forte concentration des investissements étrangers dans un nombre restreint d'institutions de microfinance peut engendrer des « mauvaises » pratiques pour le secteur. Pour les VIM qui disposent d'un volume de fonds considérable et sont sous la pression d'objectifs de placement ambitieux, l'évaluation des performances passées et du potentiel futur des IMF plus anciennes et plus matures est naturellement plus facile et moins coûteuse. Par contre, le financement d'IMF plus jeunes et moins matures semble comporter plus de risques. Cependant, le fait que les VIM concentrent leurs investissements sur les IMF les plus anciennes et les plus matures peut conduire à la situation suivante : les IMF en question peuvent croître d'autant plus vite, mais elles risquent d'être moins rigoureuses dans l'analyse et le suivi des projets, en proposant des prêts plus risqués, des prêts à la consommation et des prêts à des fins non productives, et de contribuer ainsi au surendettement de leurs clients. Entre-temps, les IMF plus jeunes et moins matures risquent d'avoir moins d'opportunités pour croître, d'avoir moins de chances de survie dans leur environnement, de s'adresser aux clients en bas de l'échelle du marché, de pénétrer des zones moins fiables et d'offrir des produits et services plus risqués. À nouveau, tout cela peut contribuer au surendettement des clients.

Nous avons émis des suggestions sur la façon d'améliorer la répartition des sources de financement auprès des IMF et de créer de nouvelles opportunités, en particulier pour les institutions à fort potentiel. Nous avons constaté que les notations (pour les IMF), les labels (pour les VIM), la création de nouveaux VIM avec une structure leur permettant de mieux gérer le risque, ainsi que la création d'organisations d'assistance technique, pouvaient contribuer à améliorer la situation, mais que des efforts conjoints étaient nécessaires pour y parvenir.

Comme nous l'avons mentionné au début, l'objectif de ce document est d'initier et d'alimenter les discussions entre les professionnels de la microfinance dans le monde, et tous les lecteurs sont cordialement invités à contacter ADA pour communiquer leur opinion, leurs commentaires ou leurs questions en envoyant un email à : discussion.ada@microfinance.lu.

BIBLIOGRAPHIE

CGAP (2008) : « Who is Funding Microfinance? – Results of the First Global Survey of Funders' Microfinance Portfolio », présentation CGAP, novembre 2008.

CGAP (2009 a) : « Microfinance Funding Continues to Grow – Results of the 2009 Microfinance Funder Survey », présentation CGAP, novembre 2009.

CGAP (2009 b) : « 2009 MIV Survey – Main Results », présentation CGAP, août 2009.

CGAP (2010) : « Growth and Vulnerabilities », *Focus Note*, N° 61, février 2010.

Fajury et autres (2010) : « *Taking the Good From the Bad in Microfinance: Lessons Learned From Failed Experiences in Latin America* », à paraître.

Le Monde (2010) : « Avis de tempête dans le monde de la microfinance indienne », 15 novembre 2010.

Microfinance Focus (2010) : Entretien avec Steve Evers, Directeur de Triple Jump, par Shaun Chan, *Microfinance Focus*, juin 2010.

Microfinance Open Book Blog (2010) : « We need a Public Credit Bureau on Microcreditors », contribution de David Rodman, mars 2010. http://blogs.cgdev.org/open_book

MicroRate (2010) : « State of Microfinance Investment – The MicroRate 2010 MIV Survey », *MFInsights*, juillet 2010

MIX (2010) : « Microfinance Funders Profiles – A Short Guide for Young and Small Institutions Still Looking for a Match », *MIX Data Brief*, N° 6, juin 2010.

MIX (2010) : « Is microfinance Growing Too Fast ? », *MIX Data Brief*, N° 5, juin 2010.

SOS Faim (2010) : Entretien avec Hugo Coudéré, Directeur général d'Alterfin, par Pierre Coopman, *Défis Sud*, septembre 2010.



ADA compense les émissions de CO2 générées par les impressions des publications en soutenant des projets de protection de l'environnement à travers MyClimateLux.

Pour vous abonner, merci d'envoyer un email à :
discussion.ada@microfinance.lu
Vous pouvez aussi télécharger la publication à partir du site :
www.microfinance.lu

Copyright © ADA –
décembre 2010

